



CHARTRE

SHAMA – Synergies et Horizons d'Acteurs à Mayotte s'inscrit dans un contexte mondial marqué par des défis majeurs – climatiques, démographiques, économiques et sociaux – qui appellent des réponses collectives et solidaires.

Consciente de la place singulière de Mayotte au sein de l'océan Indien et de la nécessité de renforcer son intégration régionale, SHAMA œuvre pour une coopération internationale ancrée dans le territoire, inclusive et durable.

SHAMA a pour ambition de réunir les acteurs mahorais engagés dans la coopération et la solidarité internationales dans une logique de subsidiarité, d'échanges et de travail collaboratif.

Le réseau a pour vocation de favoriser **l'ouverture des Mahorais à l'international** et **l'attrait de Mayotte** pour les partenaires étrangers ; **faciliter les échanges et partenariats** entre acteurs engagés à l'international ; **promouvoir le dialogue entre territoires** de l'océan Indien dans une logique **d'intégration régionale** ; **analyser et rendre compte des dynamiques et politiques** locales et internationales en termes de coopération et solidarité ; améliorer la **qualité et visibilité des actions de coopération** régionale des acteurs mahorais.

Il crée pour cela les conditions d'un dialogue ouvert, respectueux de la diversité et des spécificités de chacun. Sans se substituer à ses membres, SHAMA **accompagne, facilite et amplifie** le développement des dynamiques initiées sur le territoire.

I. Missions de SHAMA

- **Accompagner les porteurs d'initiatives** à toutes les étapes de leur démarche, en apportant un appui méthodologique, technique et stratégique, et en favorisant la mutualisation des compétences et des moyens entre acteurs.
- **Promouvoir la mise en réseau et jouer le rôle de facilitateur** entre l'ensemble des acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationale, dans une dynamique d'ouverture, de réciprocité et de partage d'expériences.
- **Renforcer l'intégration régionale et internationale de Mayotte** et la participation active de Mayotte aux dynamiques de coopération internationale et régionale par la création de partenariats durables, et le développement d'une culture territoriale de coopération.
- **Faciliter l'accueil et l'accompagnement des acteurs internationaux à Mayotte**, ainsi que celui des Mahorais à l'étranger, pour encourager le désenclavement du territoire dans une logique d'interculturalité et de compréhension mutuelle.
- **Assurer une veille et une diffusion de l'information** sur les dispositifs, financements et politiques de coopération, et pour valoriser et rendre visible les initiatives locales.
- **Jouer un rôle d'intermédiaire et de plaidoyer auprès des institutions**, partenaires et réseaux régionaux et nationaux, pour une meilleure reconnaissance et prise en compte des spécificités mahoraises dans les politiques et dispositifs de coopération internationale.

II. Valeurs de SHAMA

SHAMA s'appuie sur 5 valeurs partagées qui guident son action et l'engagement de ses membres.

Solidarité et partage : agir dans l'intérêt général, être disponibles pour la communauté, et favoriser la circulation des savoirs, des pratiques et des expériences.

Ouverture et inclusivité : encourager l'intégration de tous dans un esprit d'écoute, d'égalité et de respect mutuel, dans les traditions mahoraises de la tolérance, d'hospitalité et la diversité.

Coopération et partenariat : comprendre que la réussite collective repose sur la confiance, la réciprocité et le "faire ensemble".

Transparence et éthique : une confiance mutuelle basée sur une communication claire, une gouvernance ouverte et des informations et décisions partagées.

Responsabilité environnementale et citoyenne : promouvoir la sensibilisation aux enjeux climatiques, à adopter des comportements respectueux de l'environnement, et à encourager l'engagement citoyen, notamment des jeunes.

III. Principes de fonctionnement du réseau

Les principes de fonctionnement traduisent l'opérationnalisation de ces valeurs.

- **Neutralité et équité** : SHAMA affirme son indépendance vis-à-vis de toute influence politique, religieuse ou économique. Tous les membres disposent des mêmes droits à la parole, à la proposition et à la décision.
- **Subsidiarité et mutualisation** : le réseau agit dans une logique de complémentarité et de renforcement collectif, en valorisant les compétences de chacun au service de l'ensemble.
- **Concertation et participation** : des temps réguliers d'échange, de travail collectif et de décision sont instaurés afin d'assurer le suivi, l'évaluation et l'évolution du réseau.
- **Transparence et démocratie interne** : les informations, décisions et productions du réseau sont partagées de manière ouverte. Les instances de gouvernance garantissent la représentativité et la participation de tous.
- **Respect et liberté d'expression** : chaque membre est invité à s'exprimer librement, dans le respect des autres et des principes fondateurs du réseau.

Ces valeurs et principes constituent la base de l'engagement de tout membre adhérent à SHAMA.

Nom de la structure :

Représenté par (Nom et fonction du signataire) :

S'engage à respecter les principes et valeurs de la Charte de SHAMA, et le soutien à ses missions.

Année d'adhésion : 2026

Signature du représentant légal

Fait à :

Le :